



# Conseil économique et social

Distr. générale  
21 novembre 2022  
Français  
Original : anglais

---

## Commission du développement social

Soixante et unième session

6-15 février 2023

Point 4 b) de l'ordre du jour provisoire\*

**Questions relatives aux programmes et questions  
diverses : Institut de recherche des Nations Unies  
pour le développement social**

## Nomination de membres du Conseil d'administration de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social

### Note du Secrétaire général

1. Les fonctions du Conseil d'administration de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, qui sont définies au paragraphe 3 de la circulaire [ST/SGB/126](#) du 1<sup>er</sup> août 1963 et dans ses additifs, sont les suivantes :

- a) établir le règlement régissant l'activité de l'Institut dans les domaines dont il a à s'occuper ;
- b) examiner et approuver les programmes de travail de l'Institut et les budgets de ces programmes ;
- c) soumettre régulièrement à la Commission du développement social un rapport sur l'état d'avancement des travaux de l'Institut.

2. À l'heure actuelle, le Conseil d'administration est composé comme suit :

- a) une Présidente, nommée par le Secrétaire général ;
- b) six membres désignés par la Commission du développement social et dont la nomination doit être confirmée par le Conseil économique et social (quatre sièges sont vacants) ;
- c) un(e) représentant(e) du Secrétaire général ;
- d) des représentants d'institutions spécialisées, de départements et d'entités régionales des Nations Unies qui participent en tant qu'observateurs ;

---

\* [E/CN.5/2023/1](#).



e) le Directeur de l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, membre de droit.

3. Les membres du Conseil d'administration dont il est question à l'alinéa b) du paragraphe 2 sont nommés pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois pour une période de deux ans.

4. En juillet 2021, le Secrétaire général a approuvé la nomination d'Azita Berar-Awad (Iran (République islamique d')/Suisse) à la présidence du Conseil d'administration pour une période initiale de quatre ans allant de juillet 2021 à juin 2025.

5. Les membres nommés qui siègent actuellement au Conseil sont les suivants :

Hanif Hassan Ali Al Qassim (Émirats arabes unis), Président du Centre de Genève pour la promotion des droits de l'homme et le dialogue global (2019-2023)

Ha-Joon Chang (République de Corée), maître de conférences en économie politique du développement à la faculté d'économie et Directeur du Centre of Development Studies à l'Université de Cambridge (2019-2023)

Godwin Murunga (Kenya), Secrétaire exécutif du Conseil pour le développement de la recherche en sciences sociales en Afrique (2020-2024)

Imraan Valodia (Afrique du Sud), doyen de la faculté de commerce, de droit et d'administration et professeur d'économie à l'Université du Witwatersrand (2019-2023)

Olivier de Schutter (Belgique), professeur à l'UCLouvain et à SciencesPo (2021-2025)

Graziella Moraes Silva (Brésil), professeur associée au Département d'anthropologie et de sociologie de l'Institut de hautes études internationales et du développement (2021-2025)

6. Shalini Randeria (Inde) a quitté le Conseil d'administration en septembre 2021, après avoir pris ses fonctions de rectrice de l'Université d'Europe centrale.

7. Le mandat des trois membres ci-après expirera le 30 juin 2023 et pourra être renouvelé pour une période de deux ans :

Hanif Hassan Ali Al Qassim, Ha-Joon Chang et Imraan Valodia.

8. À sa soixante et unième session, la Commission sera invitée à proroger le mandat des personnes mentionnées au paragraphe 7 pour une période de deux ans allant jusqu'au 30 juin 2025.

9. La Commission sera également invitée à désigner un nouveau membre du Conseil d'administration, qui viendra remplacer la personne mentionnée au paragraphe 6 pour un mandat de quatre ans venant à expiration le 30 juin 2027<sup>1</sup>.

10. On trouvera dans l'annexe à la présente note la notice biographique de la nouvelle candidate.

---

<sup>1</sup> Les membres du Conseil d'administration sont nommés pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois pour une période de deux ans. Dans sa résolution 10 (XXV), la Commission a décidé que le mandat des membres nommés par le Conseil ne devrait pas dépasser six ans au total.

## Annexe

### Notice biographique\*

#### Naila Kabeer (Inde)

##### Fonctions actuelles

Professeur aux Départements du développement international et des études de genre de la London School of Economics and Political Science (Royaume-Uni) (depuis 2013)

Membre honoraire de l'Institute of Development Studies (Royaume-Uni) (depuis 2014)

##### Expérience professionnelle

Professeur en études du développement à l'École des études orientales et africaines (Royaume-Uni) (2009-2013)

Professeur à l'Institute of Development Studies (Royaume-Uni) (2001-2009)

Chargée de recherche à l'Institute of Development Studies (Royaume-Uni) (1986-2009)

Chargée de recherche principale (détachement à temps partiel) au Ministère du développement international du Royaume-Uni (2008-2009)

##### Formation

Doctorat en économie, London School of Economics, Royaume-Uni (1985)

Master en économie, University College, Royaume-Uni (1976)

Licence en économie, London School of Economics, Royaume-Uni (1974)

---

\* Les notices biographiques ne sont pas revues par les services d'édition.